

# SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le seize novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, le 09/11/2011, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry BRUNET, Maire.

Etaient présents : Mrs BRUNET, MONTIER, DOREAU, Mme CHAVIGNY, Mr MASSÉ, Mme GUERIN Isabelle, Mrs DURAND, GREMAT, VANDENDORPE, AVOLIO, MAURICE formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : Mme GUERIN Magali.

Madame CHAVIGNY Laurence est élue secrétaire.

\*\*\*\*\*

## 2011/41 - PARTICIPATION AU VOYAGE SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de financement concernant un voyage en Chine pour l'élève BELLIARD Maxime organisé par le lycée Jean Monnet (Joué-lès-Tours). Le coût du voyage par élève s'élève à 1450 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, porte un avis favorable et propose une aide de 100 €uros.

Les crédits seront inscrits au budget de l'année 2012.

## 2011/42 - MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de modification des tarifs de location de la salle socio-culturelle :

Habitants de la commune	Tarifs été (du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Tarifs hiver (du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)
Vin d'honneur ou réunion	35 €	45 €
Journée	120 €	140 €
Week-end	180 €	210 €

  

Habitants et associations hors commune	Tarifs été (du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Tarifs hiver (du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)
Vin d'honneur ou réunion	45 €	55 €
Journée	160 €	180 €
Week-end	220 €	250 €

Le Conseil Municipal, après examen et en avoir délibéré, à l'unanimité, ACCEPTE la proposition

DECIDE l'application des nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Le prêt de la salle sera gratuit pour les associations communales.

Monsieur le Maire sera seul habilité pour accorder la salle à tout particulier ou association qui en ferait la demande.

## 2011/43 - DOSSIER TRAVAUX MAIRIE

### Contrat d'assistance à la maîtrise d'ouvrage avec le PACT d'Indre-et-Loire

Dans le cadre de la réhabilitation de la mairie, Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du projet de convention d'assistance technique et administrative pour la conduite de l'opération avec le PACT d'Indre-et-Loire.

Cette convention a pour objet de régir les modalités d'intervention du PACT pour réaliser une mission de conduite d'opération pour la réhabilitation de la mairie.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

RETIENT la proposition de convention d'assistance technique et administrative pour la conduite de l'opération avec le PACT d'Indre-et-loire, représenté par Mr JORGET, Directeur Adjoint à Chinon pour un montant total de 2 500 €uros H.T.

(1 700 € HT pour l'aide à la décision (description des travaux, consultation des entreprises, dossiers de demande de subvention) et 800 € HT pour l'assistance à la réalisation (surveillance des travaux).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier.

## **2011/44 – DEVIS CUVE à fuel et ARMOIRE Produits phyto-sanitaires**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'Entreprise OUVRARD concernant la fourniture d'une cuve à fuel et d'une armoire à produits phyto-sanitaires.

Ce devis s'élève à 1283,54 Euros H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE le devis de l'Entreprise OUVRARD de Sainte-Maure pour l'achat d'une cuve à fioul (748 € HT) et d'une armoire pour ranger les produits phytosanitaires (535,54 € HT).

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année 2011 (Compte 2158 Opération 0184).

## **2011/45 – DEVIS ECLAIRAGE PUBLIC INEO**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'Entreprise INEO Agence de Descartes concernant la remise en conformité de lampadaires (lotissement Les Noraies et rue du Pont) pour un montant de 830,38 Euros H.T. et le devis pour la fourniture et la pose de lampadaires (modèle ISLA) en remplacement des lampadaires (Place du 8 Mai) pour un montant de 5 096,76 Euros H.T.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE d'effectuer les travaux d'éclairage public au titre de l'année 2011 et retient les devis de l'Entreprise INEO Agence de Descartes d'un montant total de 5927,14 Euros H.T.

DEMANDE une subvention auprès du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire pour ces travaux.

## **DEVIS TOILE pour le kiosque**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

NE RETIENT PAS le devis de l'Entreprise CAILLAULT (Sainte-Maure-de-Touraine) pour la fourniture de la bâche du kiosque et décide de solliciter de nouveaux devis.

## **2011/46 - RAPPORT D'ACTIVITES 2010 de la CCSMT**

Monsieur le Maire présente aux membres présents le rapport d'activités 2010 de la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine ainsi que les dépenses d'investissement et de fonctionnement réalisées par la CCSMT dans la commune de Marcilly-sur-Vienne conformément à l'article 34 de la loi de réforme des collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal n'apporte aucune observation particulière.

Fait et délibéré les an, mois et jour susmentionnés.

Le Secrétaire,

Les membres présents,

Le Maire,